LOIRÉADD

CATALOGUE DES FORMATIONS

2024

Hôpital de Bellevue CHU de Saint-Etienne 42055 Saint-Etienne Cedex 2

Tel : 04 77 80 33 20 | Mail : contact@loireadd.org

Association N°W423002526 | SIREN N°448 357 905 (00018)

Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation N°82 420 204 042

EDITO

Loiréadd' est une association Loi 1901 fondée en décembre 2005 qui développe, coordonne et anime le réseau des professionnels en addictologie dans la Loire.

Loiréadd' vise à l'amélioration des compétences et pratiques partenariales des acteurs locaux, professionnels et associatifs, afin d'optimiser la prise en charge des patients présentant des troubles addictifs.

Une des missions de Loiréadd' consiste à former les professionnels ou bénévoles exerçant dans le champ sanitaire, social ou médico-social, qu'ils interviennent dans des services spécialisés en addictologie, ou comme acteur de premier recours. Le tout, dans le but de développer une culture commune et promouvoir un environnement favorable au repérage et aux orientations.

En fonction des demandes, Loiréadd' élabore des contenus et programmes de formation spécifiques, partiellement ou totalement personnalisés.

SE FORMER AUPRES DE LOIRÉADD

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié lui-même.

INTER établissements

Loiréadd dispense chaque année 3 formations qui rassemblent des professionnels issus de différentes structures autour d'un même thème.
Les participants peuvent choisir de suivre le cycle complet ou non.

Les sessions de formation inter-établissements sont garanties **à partir de 8 stagiaires**.
Le délai d'accès est fixé préalablement par la publication de notre calendrier de formation établi d'une année sur l'autre.

Pour vous inscrire : remplissez le formulaire d'inscription ci-contre et renvoyez le à **contact@loireadd.org**

Nous vous confirmerons la prise en compte de votre inscription sous 3 jours.

INTRA établissement

Les 3 formations proposées au catalogue peuvent-être transposées et adaptées à la demande selon les besoins de vos équipes, au sein de votre structure.
(exemple de personnalisation : focus écran ; co-morbidités psychiatriques ; périnatalité…)

Les sessions de formation intra-établissement sont garanties **à partir de 10 stagiaires**.
Une fois les propositions pédagogiques et commerciales validées, nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous au 04 77 80 33 20 pour un devis et un programme personnalisé.

Nous vous ferons une proposition sous 2 semaines.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

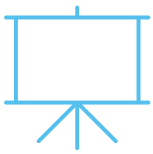

METHODE ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Les formations alternent entre :

- Des notions théoriques structurées et synthétisées sur un support projeté de type diaporama
- Des exercices pratiques pouvant aller de la diffusion de vidéos à la simulation d'alcoolémie. Le tout permettant l'appropriation des informations et des outils présentés
- Des mises en situation et/ou échanges cliniques à partir d'exemples concrets pour favoriser la mise en application des techniques et méthodes apprises

Un dossier documentaire complet est systématiquement remis aux participants leur permettant de revenir sur des points abordés et d'aller plus loin en exploitant les ressources transmises (Bibliographie, sitographie, lexique, carte des ressources…)

MODALITES D'EVALUATION ET DU POSITIONNEMENT DES ACQUIS

Un rapide questionnaire de positionnement en début de formation permet de mesurer les connaissances des participants et d'évaluer les acquisitions à l'issue de celle-ci.

La validation des acquis se fait en temps réel par le formateur, qui, au travers de quizz, mises en situations ou exercices de reformulation valide la compréhension et l'acquisition des connaissances des stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION ET D'AMELIORATION CONTINUE

A la fin de chaque journée de formation un questionnaire individuel est distribué afin d'apprécier la satisfaction.

Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraînent la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes.

La certification Qualiopi garantit la conformité de nos actions de formation au référentiel national qualité des organismes de formation et permet l'accès aux financements de la formation professionnelle via les fonds publics ou les fonds paritaires.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

JEUDI 4 AVRIL
2024

LANGAGE COMMUN EN ADDICTOLOGIE

CHOISIR DE CONFRONTER SES REPRESENTATIONS AUX NOTIONS THEORIQUES

Développer un langage commun en addictologie cela signifie que l'on a la volonté de réfléchir sur ses représentations, les mettre en mouvement, acquérir les notions et concepts de base et, collectivement, choisir de faire un pas de côté pour décaler son approche des addictions et développer un environnement favorable à l'accompagnement et la prise en charge des personnes concernées.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La méthodologie du langage commun comprend 3 temps distincts :

- Un temps de travail sur les représentations liées aux addictions
- Un temps d'apports théoriques sur les notions de base en addictologie
- Un temps de découverte du réseau des acteurs en addictologie du département.

PROGRAMME

Langage commun sur les concepts liés aux conduites addictives

- Travailler sur les représentations et idées reçues
- Les différentes drogues et leurs effets, bienfaits et méfaits des différentes substances, l'expérience biologique et psychosociale des substances psychoactives.
- Les différents types d'usage, la réduction des risques, le processus d'addiction, l'intervention précoce

Approche bio-psycho-sociale des addictions

- Définir et comprendre le processus d'addiction
- Spécificités des addictions comportementales
- Focus alcool : rappel des normes et simulation d'alcoolémie

Découvrir les ressources en addictologie de la Loire

- Cartographie et condition d'admission des structures ligériennes d'addictologie
- Présentation de l'annuaire addiction en ligne
- Choisir la bonne orientation

PUBLIC VISE

Tout professionnel ou bénévole engagé dans une relation d'accompagnement et/ou de soins auprès de personnes présentant des conduites addictives et/ou leur entourage.

PREREQUIS

Aucun

SANCTIONS

Questionnaire d'auto-évaluation

INTERVENANTS

Caroline GUIGUET
Coordinatrice Loiréadd
DIU Pratiques Addictives

TARIFS / PERSONNE

INTER établissements
Formation continue : 155€
Formation individuelle : 125€
INTRA établissement
Sur devis

MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 1 journée
Horaires : 9h - 17h30
Nombre de stagiaires : 8 à 18
Repas : A votre charge
Type de formation : Présentiel

LIEU

Inter : CHU Saint-Etienne
Hôpital de Bellevue
IFCS - Pavillon 16
Intra : A définir

« D'abord libérés de nos représentations, puis nourris d'apports théoriques et d'échanges, cette formation riche nous permet d'aborder plus sereinement et sans tabou la question de l'addiction dans nos pratiques au quotidien »

MARDI 4 JUIN 2024

REPÉRAGE PRECOCE ET INTERVENTION BRÈVE

ALCOOL, TABAC, CANNABIS : COMMENT INTERVENIR AUPRES DE VOS PATIENTS ?

Alcool, tabac, cannabis : ces 3 substances psychoactives, sont les plus consommées en France.
Chaque année, l'alcool est à l'origine de 41 000 morts : elle est la seconde cause évitable de mortalité prématurée après le tabac (à qui l'on impute environ 75 000 décès par an).
La France est le pays européen où la proportion d'adultes ayant déjà consommé du cannabis est la plus importante, par ailleurs en 2019, 46 % des adultes de 18 à 64 ans ont déjà expérimenté le cannabis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comment aborder, repérer les consommations excessives de tabac, alcool, cannabis…, assurer une intervention brève et, si cela s'avère nécessaire, favoriser une orientation adaptée.
L'objectif de cette formation est de vous permettre de vous approprier la méthode et les outils du RPIB. L'idée étant d'être capable d'appliquer une tactique de repérage précoce aussi systématique que possible, afin de délivrer l'intervention brève dès qu'une consommation à risque est perçue.

PROGRAMME

Aborder les consommations de tabac, d'alcool, de cannabis et d'autres substances
- Prendre conscience des enjeux dans sa pratique
- Comment abordez les consommations ? Quand ? Les difficultés rencontrées ? Les solutions à adopter ?
- Analyse de consultations (situations cliniques / vidéos)

Utiliser les outils de repérage : biologiques, cliniques, questionnaires, livrets…
- Repérage systématique ou opportuniste
- Comment repérer les quantités consommées ?
- Utiliser les questionnaires FACE, CAST, AUDIT…
- Favoriser l'auto-évaluation

Pratiquer l'intervention brève
- Intervention brève : objectifs et principes
- Evaluer le stade de motivation du consommateur
- Identifier les stades de changement
- Orienter

Mettre en place le RPIB dans sa pratique quotidienne

PUBLIC VISE
Tout professionnel ou bénévole engagé dans une relation d'accompagnement et/ou de soins auprès de personnes présentant des conduites addictives et/ou leur entourage.

PREREQUIS
Aucun

SANCTIONS
Questionnaire d'auto-évaluation

INTERVENANTS
Régine PETRE
Formatrice RPIB
Tabacologue

TARIFS / PERSONNE
INTER établissements
Formation continue : 155€
Formation individuelle : 125€
INTRA établissement
Sur devis

MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL
Durée : 1 journée
Horaires : 9h - 17h30
Nombre de stagiaires : 8 à 18
Repas : A votre charge
Type de formation : Présentiel

LIEU
Inter : CHU Saint-Etienne
Hôpital de Bellevue
IFCS - Pavillon 16
Intra : A définir

« Grace à cette formation je sais maintenant mieux repérer, aborder et orienter »

MARDI 5 MARS
JEUDI 3 OCTOBRE
2024

INITIATION A L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

FAVORISER LA MOTIVATION AU CHANGEMENT DE VOS PATIENTS

L'entretien motivationnel a d'abord été une approche d'intervention en addictologie. Conceptualisé par William R. Miller et Stephen Rollnick à partir des années 1980, c'est un style de conversation collaborative permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement. L'entretien est mené pour aider la personne dans l'exploration et la résolution de son ambivalence, par l'expression de ses motivations et le renforcement de ses capacités de changement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La découverte de l'Entretien Motivationnel se fait en 3 temps

- Comprendre les principes de l'Entretien Motivationnel
- Apprendre les techniques de base
- Mettre en pratique

PROGRAMME

Comprendre les principes de l'Entretien Motivationnel

- Découvrir les éléments qui le composent

Apprendre les techniques de base de l'Entretien Motivationnel

- Découvrir le cycle de Prochaska et DiClemente
- Identifier le discours de changement
- Susciter et renforcer le discours de changement

Mettre en pratique l'EM

- Travailler avec la résistance
- Utiliser la balance décisionnelle
- Soutenir les facteurs de motivation

Application

- Exercices pratiques

PUBLIC VISE

Tout professionnel ou bénévole engagé dans une relation d'accompagnement et/ou de soins auprès de personnes présentant des conduites addictives et/ou leur entourage.

PREREQUIS

Aucun

SANCTIONS

Questionnaire d'auto-évaluation

INTERVENANTS

Mario DEBELLIS
Formateur EM
DAC Loire

TARIFS / PERSONNE

INTER établissements
Formation continue : 155€
Formation individuelle : 125€
INTRA établissement
Sur devis

MODALITES ET DISPOSITIF D'ACCUEIL

Durée : 1 journée
Horaires : 9h - 17h30
Nombre de stagiaires : 8 à 18
Repas : A votre charge
Type de formation : Présentiel

LIEU

Inter : CHU Saint-Etienne
Hôpital de Bellevue
IFCS - Pavillon 16
Intra : A définir

« Cette pratique qui m'était jusqu'alors inconnue deviendra un outil essentiel à mon activité. Le patient est au cœur du changement. L'entretien permettra d'encourager sa motivation tout en veillant à ne pas induire de résistance »

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente « CGV », ont pour objectif de définir les conditions dans lesquelles Loiréadd' *(Association régie par la loi du 1er juillet 1901 N°W423002526 immatriculée au répertoire SIREN sous le numéro N°448 357 905 et dont le numéro de Déclaration d'Activité de Prestataire de Formation est le suivant : N°82 420 204 042)* consent au client qui l'accepte, à des prestations de formations professionnelles continues dispensées par Loiréadd' et son réseau.

ARTICLE 2 : DEFINITIONS

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Organisme de formation : l'association Loiréadd'
- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Loiréadd'
- Stagiaire : une personne physique participant à une formation
- Formations inter-entreprises : les formations proposées au catalogue de Loiréadd'
- Formations intra-entreprises : les formations conçues par Loiréadd' pour le compte d'un client
- OPCO : OPérateurs de COmpétences
- Session de formation : qui comprend le nombre de jours de formation précisés à l'inscription

Toute inscription ou commande de formation auprès de Loiréadd' implique l'acceptation entière et sans réserve par le client des présentes CGV. Celles-ci prévalent sur tout autre document.

ARTICLE 3 : MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et sont possibles jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.
(Lorsque le quota d'inscriptions est atteint, une liste d'attente est ouverte. Elle permet une pré-inscription sur la session suivante.)

Les inscriptions doivent être faites par le biais du bulletin d'inscription *(en annexe du catalogue de formation et téléchargeable en ligne https://loireadd.org/actions/formations)* et renvoyé par courrier à Loiréadd' CHU de Saint-Etienne Hôpital Bellevue Pavillon 5 Bis 42055 Saint-Etienne Cedex 2 ou par mail à contact@loireadd.org.

Les inscriptions ne sont valables qu'après réception :

- du bulletin d'inscription dument rempli *(dans le cadre d'une formation intra-établissement le détail des participants devra être communiqué à Loiréadd' 8 jours avant le début de la formation)*
- du règlement total du coût de la formation ou du devis signé
- de la convention de formation datée et signée en 2 exemplaires

Dès réception du dossier complet, le stagiaire recevra une confirmation de son inscription par courrier électronique.
Au plus tard 1 semaine avant la date de formation, il lui sera envoyé la convocation qui reprendra la date et les horaires exacts, l'adresse précise et le plan d'accès à la salle ainsi que les éléments pratiques d'organisation (points de restauration, liste d'hébergements…).

ARTICLE 4 : MODALITES DE REALISATION

- Nombres : Pour garantir la pertinence des échanges un nombre minimum et maximum de participants est définis (compris entre 8 et 18).
- Lieux : L'ensemble des formations inter-établissements seront dispensées dans des salles réservées par Loiréadd' à Saint-Etienne. Dans le cas des formations intra-établissement elles pourront être réalisées dans l'établissement du client ou tout autre lieu qu'il aura choisi, dans la mesure où celui-ci respecte les règles de sécurité en vigueur, est assuré et est de nature à pouvoir accueillir une formation théorique (tables et chaises en nombre suffisant, alimentation électrique, éclairage fonctionnel, sanitaires à proximité…).
- Horaires : Sauf indication contraire portée sur la convocation, la durée journalière des formations est fixée à 7 heures réparties comme suit : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
- Modalités administratives : En début de chaque demi-journée de formation, le formateur exigera de l'ensemble des participants de signer la feuille d'émargement.
  Au terme de la session de formation, une attestation de présence sera remise au stagiaire. Il devra la signer et la remettre à son employeur. *(Il n'en sera pas fait de duplicata).*

ARTICLE 5 : TARIFS

Les tarifs s'entendent hors frais de transport, d'hébergement et de restauration.
Les prix sont nets (Loiréadd' est une association à but non lucratif, non assujettie à la TVA).

Dans les 15 jours ouvrés Loiréadd' adressera, aux personnes indiquées par le client lors de la commande, l'attestation de formation du ou des participants ainsi que la facture payable sous 30 jours par chèque ou virement bancaire par le stagiaire lui-même, son employeur ou son OPCO. *(Il pourra être envoyé une facture acquittée).*

ARTICLE 6 : ANNULATION OU INTERRUPTION DES FORMATIONS

- Annulation à l'initiative de l'organisme de formation :

Loiréadd' peut être amenée, pour des raisons exceptionnelles (si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique par exemple) à annuler une formation. Le client et/ou le stagiaire et/ou son employeur en est informé au minimum 8 jours avant la date prévue (sauf cas de force majeure, : absence ou maladie du formateur). Il est alors effectué un remboursement total des frais, ou, à la convenance de l'intéressé, un avoir émis et un report est proposé.
Loiréadd' se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un formateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
Loiréadd' s'autorise, sans indemnité de quelque nature que ce soit à refuser toute inscription à un client qui ne serait pas à jour de ses paiements, quelle qu'en soit la nature et à exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage.

- Interruption ou annulation à l'initiative du client :

Si le bénéficiaire abandonne ou interrompt la formation en cours, l'intégralité du prix est immédiatement due et exigible.
Au cas où le bénéficiaire serait empêché de suivre la formation par un cas de force majeure dûment reconnue, si l'empêchement est temporaire, l'exécution de la convention est suspendue et l'inscription reportée à une session ultérieure ; s'il est définitif, la convention est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont facturées et exigibles, au prorata du prix de la formation.
En cas de désistement, sans justificatif, moins de 8 jours avant le début de la formation, 50% des frais d'inscription seront retenus ou dus.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE CIVILE

Le client, le salarié ou selon le cas l'employeur, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de Loiréadd' ou des autres participants.

ARTICLE 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la session, le client s'interdit de les reproduire, directement ou indirectement, en tout ou partie, de les adapter, les modifier, les traduire, les commercialiser ou les diffuser sans autorisation expresse, préalable et écrite de Loiréadd'.

ARTICLE 9 : PROTECTION DES DONNEES

Loiréadd' s'engage à traiter les données personnelles collectées de manière licite, loyale et transparente en application de la Loi Informatique et Liberté (LIL) n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) officiellement appelé règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.
Les données collectées ne sont utilisées que pour l'usage exclusif de Loiréadd' responsable de leur traitement et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales.
Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression, de vos données personnelles en contactant notre service par téléphone au 04 77 80 33 20 ou par mail à contact@loireadd.org.

ARTICLE 10 : LITIGES

Les présentes CGV sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Loiréadd' et le client relatif à l'exécution de la prestation de formation et qui ne pourraient-être résolus à l'amiable, sera, à défaut, jugés par les tribunaux compétents de Saint-Etienne (42).

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

LANGAGE COMMUN EN ADDICTOLOGIE

❒ JEUDI 4 AVRIL 2024

REPÉRAGE PRECOCE ET INTERVENTION BRÈVE

❒ MARDI 4 JUIN 2024

INITIATION A L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

❒ MARDI 5 MARS 2024

❒ JEUDI 3 OCTOBRE 2024

STAGIAIRE

NOM | PRENOM

FONCTION | SERVICE

ADRESSE

TELEPHONE | MAIL

EMPLOYEUR

RAISON SOCIALE | SIRET

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

ADRESSE

TELEPHONE | MAIL

REGLEMENT

❒ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE
155 €

❒ A TITRE INDIVIDUEL
125 €

❒ JE SOUHAITE DEJEUNER AVEC LE GROUPE, JE COMMANDE MON REPAS
12 €

❒ CI-JOINT UN CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DE LOIREADD'
❒ CI-JOINT LA COPIE DE L'ORDRE DE VIREMENT BANCAIRE

CCM ST ETIENNE HOTEL DE VILLE, 27 RUE DE LA RESISTANCE, 42000 ST ETIENNE

IBAN
FR76 1027 8073 0300 0006 3595 340 15

BIC
CMCIFR2A

❒ JE DESIRE RECEVOIR UNE FACTURE ACQUITTEE
❒ JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

FAIT A ..... LE .....
CACHET ET SIGNATURE

HOPITAL DE BELLEVUE CHU DE SAINT-ETIENNE 42055 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

TEL : 04 77 80 33 20
MAIL : CONTACT@LOIREADD.ORG

ASSOCIATION N°W423002526 | SIREN N°448 357 905 (00018)
DECLARATION D'ACTIVITE DE PRESTATAIRE DE FORMATION N°82 420 204 042